

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	11
Présents :	09
Nombre de suffrages exprimés	
Pour :	09
Contre :	00
Abstentions :	00
Date de convocation : 14/09/2020	

Séance ordinaire du 21 septembre 2020 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Excusés : LAFITTE Jean-Baptiste, MOUNET Nathalie

Secrétaire de séance : THEUX Sabine

DEL 2020_09_04: Achat d'un ordinateur portable

Le Conseil Municipal,

Vu la pandémie actuelle qui touche le pays et afin de palier à un éventuel placement en télétravail de l'agent des services administratif,

Vu les propositions de différents fournisseurs :

- A6 Landes Informatique : PC portable Terra 15,6 pouces = 728.00 € TTC
- Cybertek : PC portable Asus 15,6 pouces = 829.99 € TTC
- Sarl Computerun : PC portable Terra 15,6 pouces = 788.00 € TTC

Après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **DÉCIDE** l'acquisition d'un ordinateur chez Computerun avec accessoires et pack office,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2020 de la commune, à l'opération N°9729 « achat de matériel, article 2183,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire et le receveur municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

*Le Maire,
Pascal BEAUMONT*

